



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales  
au développement durable en Asie et dans le Pacifique

18-23 octobre 2007  
Kuala Lumpur

Réunion préparatoire de hauts responsables  
18-20 octobre 2007

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**1. Ouverture de la Réunion**

La séance d'ouverture de la Réunion préparatoire de hauts responsables sera présidée par une haute personnalité du Gouvernement malaisien. Le Secrétaire exécutif de la CESAP prendra la parole à cette occasion.

**2. Élection du bureau**

La Réunion élira un président, deux vice-présidents et un rapporteur.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour (E/ESCAP/MCSA(3)/SO/L.1/Rev.1) sera examiné, éventuellement modifié, puis adopté.

**4. Bilan de la mise en œuvre du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique**

Les hauts responsables seront saisis du document E/ESCAP/MCSA(3)/SO/1/Rev.1, qui décrit l'état actuel de la mise en œuvre du Programme régional pour les applications des techniques spatiales au développement durable (PRORESPACE) et des autres recommandations de la deuxième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique. Ce document analyse également les résultats du PRORESPACE, ainsi que les lacunes au stade de l'exécution.

Les hauts responsables sont invités à échanger des informations sur les activités et programmes nationaux exécutés à la suite des recommandations de la Déclaration de Delhi sur les applications des techniques spatiales à l'amélioration de la qualité de la vie en Asie et dans le Pacifique au cours du nouveau millénaire, ainsi que sur la contribution du PRORESPACE au renforcement des capacités nationales en matière de développement des techniques spatiales et de leurs applications.

**5. Application des technologies de l'information, de la communication et de l'espace à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs des grands sommets mondiaux: tendances, défis et problèmes**

La Réunion sera saisie du document E/ESCAP/MCSA(3)/SO/2/Rev.1, qui décrit les tendances technologiques, les défis et problèmes de la région en ce qui concerne l'application des techniques spatiales et des technologies apparentées de l'information et de la communication à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et des objectifs fixés par le Sommet mondial sur la société de l'information, le Sommet mondial pour le développement durable et la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes. Le document définit les priorités et les problèmes d'importance pour la région, compte tenu des éléments communs des objectifs précités, qui font une large place aux techniques spatiales de l'information et de la communication aux fins du développement socio-économique.

Les hauts responsables sont invités à faire connaître leur point de vue, notamment quant à la manière dont leurs pays peuvent contribuer à la coopération régionale dans l'application des techniques spatiales et autres technologies de l'information et de la communication pour atteindre les objectifs de développement convenus à l'échelon international, tout en tirant profit de cette coopération.

**6. Stratégie et plan d'action sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique**

La Réunion sera saisie du document E/ESCAP/MCSA(3)/SO/L.3/Rev.1, qui contient un projet de stratégie et de plan d'action axé sur les activités et mécanismes de coopération futurs pouvant être mis en œuvre aux niveaux régional et national dans le cadre du PRORESPACE, en particulier pour la prévention des catastrophes, la gestion des ressources naturelles et de l'environnement et le développement de la connectivité numérique pour le téléenseignement et la télésanté. Le document indique également les ressources qui seront nécessaires.

Les hauts responsables sont invités à examiner ce document et à discuter des mesures concrètes, programmes prioritaires et mécanismes nécessaires pour la mise en œuvre de la prochaine phase du PRORESPACE.

**7. Examen du projet de déclaration ministérielle**

Le projet de déclaration ministérielle dont les hauts responsables seront saisis pour examen sera établi sur la base du projet initial communiqué au Comité consultatif intergouvernemental sur le PRORESPACE à sa douzième session, et à la Réunion d'experts de haut niveau préparatoire à la troisième Conférence ministérielle sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, tenus à Daejeon (République de Corée) du 17 au 19 octobre 2006 ainsi qu'au Comité consultatif des représentants permanents et autres représentants désignés par les membres de la Commission à sa trois cent septième session, tenue à Bangkok le 8 décembre 2006.

Une fois mis au point, le projet de déclaration, qui comportera des décisions de principe et une clause pour l'adoption de la stratégie et du plan d'action sur les applications des techniques spatiales au développement durable en Asie et dans le Pacifique, sera soumis à la Conférence ministérielle pour examen et adoption.

**8. Questions diverses**

On pourra soulever au titre de ce point toute autre question ne figurant pas à l'ordre du jour.

**9. Adoption du rapport de la Réunion**

La Réunion examinera et adoptera son rapport, qui sera soumis pour approbation à la Conférence ministérielle.

- - - - -